Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2047

Artikel: L'inculture européenne des Suisses : la méconnaissance du

fonctionnement institutionnel de l'UE nourrit l'hostilité à son égard

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'erreur a été induite vraisemblablement par la confusion entre la signification de la «part du taux de croissance de la population due aux migrations» (version souhaitée) avec celle de la «part de la croissance de la population due aux migrations» (version francophone). Rapidement lues, les deux formulations se ressemblent... mais leur signification est totalement différente. La version française du message du Conseil fédéral entretient aussi cette incohérence.

A noter en passant que, dans les dispositions transitoires, au point 9.2, le texte français illustre parfaitement l'embrouillamini de cette initiative: la première phrase est cohérente avec l'alinéa 2 de la version française («la part de l'accroissement») alors que la deuxième phrase correspond au concept présenté dans le texte allemand («le taux de croissance»).

On peut encore évoquer une autre incohérence

du texte français: La «population résidant de manière permanente en Suisse» peut laisser entendre que le concept de population retenu par Ecopop est différent de celui de «population résidante permanente» utilisé – et clairement défini – par l'Office fédéral de la statistique.

Ainsi moult personnes ont signé un texte qu'elles n'avaient pas compris et bien des fonctionnaires et des politiciens n'ont apparemment lu le texte français que superficiellement. La formulation des textes qui contiennent des dispositions d'ordre technique devrait être validée par des experts reconnus des domaines concernés avant toute discussion. Prendre un raccourci dans une explication orale, c'est une chose; mais introduire des phrases aberrantes dans la Constitution fédérale, c'en est une autre.

Jacques Menthonnex est démographe.

L'inculture européenne des Suisses

La méconnaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE nourrit l'hostilité à son égard

Jean-Daniel Delley - 24 août 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26188

Dans une interview au quotidien alémanique Südostschweiz, rapportée par le Tages-Anzeiger, le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel s'est refusé à commenter le oui du peuple suisse à l'initiative sur l'immigration de masse, le résultat de sa «libre décision».

Il s'est borné à rappeler une évidence: les relations avec l'Union européenne ne sont pas «à sens unique». Les avantages réciproques sont liés à des conditions réciproques, dont notamment la libre circulation des personnes, a-t-il souligné. Et d'ajouter qu'on ne pouvait prétendre bénéficier de tous les avantages des relations avec l'Union tout en refusant les conditions établies d'un commun accord.

Ces propos ont déclenché un torrent de commentaires sur le site du journal zurichois. Des commentaires dont certains révèlent une méconnaissance crasse du fonctionnement de l'Union et de la nature de nos relations avec Bruxelles.

Si sens unique il y a, c'est parce que l'Europe commande et la Suisse ne fait qu'obéir, assène un lecteur. Comme si la Suisse, après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique, n'avait pas demandé à négocier des accords bilatéraux pour accéder au Marché unique. Comme si les exigences de l'Union – adhérer aux règles de ce marché – n'impliquaient pas les avantages liés à cet accès.

Le souverainisme, qui aveugle une partie de nos concitoyens, ne laisse pas de place aux relations bilatérales: si l'Europe acceptait vraiment la décision du peuple suisse, elle devrait approuver la limitation de l'immigration, commente un lecteur.

Cette Europe fait souvent figure d'épouvantail aux yeux de nos concitoyens. Quand un lecteur évoque la possibilité d'une adhésion à l'UE qui permettrait à la Suisse de participer aux décisions, il se voit rétorquer que les petits pays n'ont rien à dire. Le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, Malte ou les pays baltes apprécieront!

D'ailleurs, la plupart des décisions sont prises par la Commission, un organe qui ne dispose d'aucune légitimité démocratique, des «décisions bureaucratiques» qu'un lecteur oppose aux «décisions de démocratie directe». Quant au Parlement européen, il n'aurait pas davantage de pouvoir que n'en avait à l'époque celui de la République démocratique allemande!

Une telle ignorance du fonctionnement des institutions européennes et de l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Union est confondante. Tout comme d'ailleurs la suffisance démocratique qui caractérise nombre de commentaires. Alors même que le débat

démocratique implique une information suffisante et une argumentation fondée sur la raison, sans lesquelles il ne mérite pas cette qualification.

On peut bien sûr se consoler en supposant que ces réactions épidermiques ne reflètent pas l'état réel de l'opinion – certains commentaires tentent d'ailleurs de rectifier le tir. Reste qu'un important travail d'information se révèle nécessaire pour que les débats présents et futurs sur nos relations avec l'Europe parviennent au niveau démocratique dont nous aimons à nous prévaloir.

Commerce international: loin de la coupe aux lèvres

La libéralisation des échanges internationaux n'a plus le vent en poupe

Jean-Pierre Ghelfi - 22 août 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26183

WTO? TPP? TTIP? TiSA? Qui pourrait nous tenir rigueur de ne pas trop bien savoir ce que ces sigles signifient? D'autant qu'ils renvoient à des appellations anglaises. Mais en français, ferionsnous mieux: OMC, TTP, PTCI, ACS?

L'Organisation mondiale du commerce (OMC=WTO) a mis plus de dix ans pour terminer ce qu'on a appelé le «cycle de Doha». Il s'est achevé à la fin de l'année dernière par l'accord de Bali qui comporte trois volets se rapportant à l'agriculture, à l'aide au développement et à la facilitation des échanges. En juillet dernier, l'Inde s'est toutefois opposée à l'application d'un des volets, ce qui bloque l'ensemble du processus et remet en cause son fonctionnement multilatéral.

Le <u>Traité transpacifique</u> (TPP=TTP) concerne les Etats-Unis et une dizaine de pays asiatiques -

sans la Chine.

Le <u>Partenariat transatlantique</u> de commerce et d'investissement (PTCI=TTIP) est négocié entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

L'Accord sur le commerce des services

(ACS=TiSA) englobe une cinquantaine de pays, dont les Etats-Unis, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Suisse – mais aucun des grands pays émergents membres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Lignes rouges

Dans les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, les négociations pour réduire les droits de douane et faciliter les échanges internationaux faisaient l'objet d'un large consensus – sous réserve des guestions